AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-10-77003475

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL XXXXXXX 60F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 167

18 OCTOBRE 1977

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

CEREALES

Les cultures d'orges d'hiver dont le semis a été réalisé fin Septembre peuvent déjà avoir atteint le stade 2 à 3 feuilles ; les semis du début Octobre lèvent.

Les premières colonies de Sitobion avenae sont déjà observées. Dans le département d'Eure-et-Loir et notamment dans le Perche, le Drouais-Thymerais et la région de Bonneval, l'on peut observer jusqu'à un puceron en moyenne par plantule et certaines cultures peuvent même déjà avoir atteint le seuil d'intervention. Jusqu'à présent les populations semblent ailleurs moins importantes et rarement plus d'un pied sur deux est colonisé.

Dans tous les cas il convient donc d'être vigilant, notamment si les conditions climatiques actuelles favorables aux pucerons se maintenaient et tout particulièrement dans les secteurs où Rhopalosiphum padi, la principale espèce vectrice, est présente sur les repousses de céréales et les cultures de maïs.

Nous rappelons que, pour éviter la transmission aux cultures de la jaunisse nanisante, on considère qu'un traitement se justifie lorsqu'on observe en moyenne 2 à 3 pucerons sans ailes ou 0,5 à 1 puceron ailé par plantule. Les principales préconisations en matière de lutte sont résumées dans le Bulletin technique du 19 Septembre.

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER

(Rectificatif au bulletin n° 166)

L'association METOXURON + CHLORTOLURON avec sa nouvelle formulation liquide SAVIRADE FL s'utilise à la dose moyenne de 6,5 litres de produit commercial à l'hectare et non à la dose de 4 kg/ha comme cela avait été indiqué par erreur dans le Bulletin n° 166.

GROSSE ALTISE

COLZA

Après les migrations importantes de grosses altises adultes observées fin Septembre, les captures sont actuellement moins nombreuses dans les pièges du réseau d'observation.

Les cultures ayant maintenant atteint le stade 3 feuilles vraies sont moins sensibles aux attaques d'adultes. Pour toutes les cultures semées fin Septembre et particulièrement dans les cas de levées irrégulières il faut toujours être vigilant. En cas d'attaque, il convient de se reporter au Bulletin technique du 19 Septembre.

P. 1194

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

TENTHREDE DE LA RAVE

Ce ravageur a été observé notamment dans des cultures des départements du Cher et du Loiret.

Les larves de Tenthrèdes, noirâtres avec une bande gris-verdâtre sur les côtés, ressemblent à une chenille, peuvent atteindre 15 à 18 mm de longueur et dévorent les feuilles de crucifères. Les attaques sont rapides et brutales.

Si un traitement s'impose, il est conseillé de l'effectuer en pulvérisation sur les jeunes larves avec un produit à base de LINDANE, de PARATHIONS ou de PHOSALONE. Le traitement sera également efficace contre la grosse altise.

PYRALE — MAIS

Les chenilles de ce ravageur passant l'hiver dans les débris de récolte et dans la mesure où la technique du semavator n'a pas été adoptée, nous rappelons qu'un broyage et un enfouissement des résidus de culture par un labour d'au moins 20 cm, à l'automne, permet, à l'échelle d'une petite région, de diminuer notablement les risques d'attaque l'été suivant.

LIMACES — TOUTES CULTURES

Des dégâts de limaces ayant été observés, ces derniers jours, sur céréales et colza, il convient donc de continuer à surveiller les cultures pour intervenir, le cas échéant, en suivant les indications données dans le Bulletin technique du 3 Octobre.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE",

G. BENAS

P 129